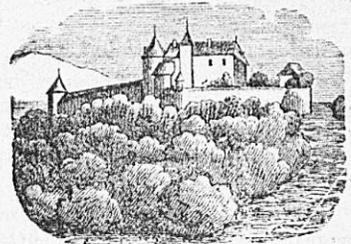




# LA GRUYÈRE



**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
 " " " " 6 mois, " 2 50  
 Etranger, 1 an, 8 fr., 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux  
 de poste.

**HORAIRE D'HIVER :** Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>43</sup> 2<sup>40</sup> 8<sup>25</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>33</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>58</sup>

Prix des annonces et réclames :  
 Annonces : Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames : 30 cent. la ligne.  
 Lettres et argent franco  
 de port.

BULLE, le 22 novembre 1895.

## Chronique politique.

La République française serait-elle enfin sortie des mains de la coterie qui, depuis une série d'années, l'avait sinon affaiblie, du moins déconsidérée, compromise, outragée, et qui paraissait toujours assez forte pour se tailler des ministères à son image? On est presque porté à le croire. Nous avons déjà dit que le nouveau gouvernement s'était, dès le début, déclaré résolu à faire la lumière dans les obscurs souterrains du Panama et des chemins de fer du Sud. Les journaux accoutumés aux rêves du clan qui dirigeait jusqu'ici la politique de tous les cabinets ont commencé par montrer les dents à M. Bourgeois. Mais le nouveau président du Conseil, entouré d'hommes résolus et dégagés de compromissions, ne s'est pas laissé démonter aussi aisément. Il a bravé les insinuations de ceux qui lui contestaient la possession d'une majorité en se tenant ce langage que n'a jamais osé ni su tenir aucun ministre dit de « concentration » : « Perdons le portefeuille plutôt que notre programme d'action! »

Et, en dépit de toutes leurs ergoteries, bien des opportunistes ont vu qu'il valait mieux se rapprocher du cabinet : les uns pour exprimer qu'ils n'avaient rien à craindre, d'autres peut-être pour chercher, par cette approbation, une planche de salut. Quoi qu'il en soit, le ministère Bourgeois a, à plus d'une reprise, réuni autour de lui une majorité de plus de 400 voix, ce que n'avait obtenu de bien longtemps un seul de ses innombrables prédécesseurs.

Ceux qui regrettent le ministère Ribot ont beau blâmer et prétendre qu'Arton était sur le point d'être arrêté lorsque arriva la chute du cabinet. Le peuple qui ne cherche pas si loin la morale des faits en arrive infailliblement à conclure que les ministères qui se sont succédé depuis trois ans avaient la piste du négociateur de chèques, mais se gardaient soigneusement de le faire arrêter, alors qu'il a suffi au nouveau ministère — le premier qui ait fait des déclarations décisives et nettes sur les panamitards — d'une

vingtaine de jours de pouvoir pour mettre la main sur ce prince des escrocs.

On se rappelle le rôle joué par Arton dans l'affaire du Panama. Muni d'un carnet de chèques, il fréquentait les couloirs du Palais-Bourbon, pour gagner à l'émission des valeurs à lots les membres du Parlement.

Il s'embusquait aux alentours de la salle où la commission tenait ses séances; il parvint à être au courant de tous les incidents des réunions, si bien qu'à l'instant même où l'approbation de la commission allait être refusée au projet d'émission, Arton, sûr de lui, put frapper un grand coup.

Il s'en fallait d'une voix pour que le projet fût adopté ou repoussé. Déplacer une voix, c'était pour l'agent de corruption un jeu d'enfant. Il y avait dans la commission un député dont les affaires étaient en fort mauvais état. Arton lui mit le marché à la main. Il était opposé au projet.

Arton le décida à voter pour, en lui offrant 300,000 fr.

Ils furent 104 comme cela, disait M. Andrieux, à qui Arton fit changer d'opinion.

On signale de Rome la mort du cardinal Bonaparte, fils de Lucien, le frère de Napoléon I<sup>er</sup>. Le défunt était âgé de 67 ans et avait été fait cardinal en 1868, par Pie IX.

En Orient, la situation s'aggrave plutôt qu'elle ne s'apaise et il est sérieusement question d'une intervention des puissances européennes en vue de faire cesser les massacres de chrétiens lesquels, de même que tous les opprimés, usent souvent de représailles.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

La commission du Conseil des Etats chargée de l'examen du projet de loi sur la comptabilité des chemins de fer se réunira le 27 novembre à Berne.

L'avait accueillie?... Non, elle n'en eût pas été capable!... — Et au milieu de tout cela, demanda Nadine, votre cœur n'a jamais battu?

Une expression de désespérance mélancolique, mais aussi d'incomparable dignité, apparut sur l'adorable visage de Juanita.

— Une fille pauvre a-t-elle le droit d'écouter son cœur, quand la délicatesse s'y oppose? dit-elle.

Cette réponse bouleversa la comtesse. Décidément, le même sang que le sien coulait dans les veines de cette déshéritée.

Elle se promit de surmonter la répugnance qu'elle ressentait vis-à-vis de Juanita, et si la suite de l'épreuve était aussi favorable que le début, de lui constituer une petite fortune.

### IV

#### La dépêche de Mme Jacobsen.

Le voyage ne fut qu'un long enchantement.

Le temps était superbe.

La chaleur se tempérât par les brises du large; le soir, après la sieste de la journée, on veillait tard sur le pont du bateau, et des conversations charmantes faisaient paraître trop courtes les heures de ces nuits embaumées, où toutes les îles des Antilles, grandes et petites, imprégnaient l'air des mille parfums de leurs fleurs sans pareilles; où la voûte du ciel, dans son incomparable pureté, ressemblait à quelque mystérieux voile, pas très éloigné, retenu au-dessus des têtes par des millions et des millions de diamants.

Juanita, en général, faisait les frais de ces causeries qui intéressaient profondément Nadine.

Christian, placé entre les deux femmes, rivalisait avec la nouvelle venue de soins et de prévenances pour en combler Mme de Rochebelle.

Enfin, on arriva à Cayenne.

— Vous devez être fatiguée, dit la comtesse à Juanita.

Les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats pour les casernes de Brugg se réuniront le 26 novembre à Brugg.

**Emigration.** — L'émigration est de nouveau en voie de croissance en Suisse.

En octobre 1895, elle a emmené 497 personnes au delà des mers (en octobre 1894, 417).

De janvier à fin octobre, il y a eu 3815 émigrants (3406 en 1894).

**Simplon.** — On mande de Berne : « La conférence diplomatique italo-suisse relative au percement du Simplon est terminée. Tous les points sont réglés, sauf le dernier, concernant la question douanière, qui le sera dans la séance de signature du protocole. Le gouvernement italien accorde 66,000 fr. de subside annuel pendant 99 ans, garantissant la subvention des villes et des provinces de la Haute-Italie intéressées, montant à quatre millions. La Compagnie du Jura-Simplon exploitera le réseau de Domo d'Ossola jusqu'à l'entrée sud du tunnel. »

**Pièces de 20 fr.** — On écrit de Berne : « Il nous a été donné de voir le modèle de la pièce de 20 fr. remplaçant l'affreux jeton actuel. Une gracieuse jeune fille est substituée à la laide Helvétia, la tête couronnée d'edelweiss et de rhododendrons. Rien n'est plus gracieux ni plus fin, ni mieux à même de faire honneur à nos artistes suisses. On peut se convaincre par là que point n'est besoin de faire appel, comme ç'a été trop souvent le cas, aux artistes allemands, chers à M. Hammer. »

**Zurich.** — La Société de consommation des employés de chemins de fer de Zurich a décidé la liquidation de l'association pour le 1<sup>er</sup> janvier 1896.

**Berne.** — Le Grand Conseil a voté une subvention de 80,000 fr. pour la participation du canton aux frais de construction de la route Schallensberg et une de 112,500 fr. pour la correction du Hornbach. Il a adopté ensuite en deuxième lecture et sans modifications importantes la loi sur le développement et l'amélioration de l'élevage.

Vous feriez bien de vous arrêter ici et d'y attendre notre retour dans le meilleur hôtel de la ville, ou, si vous l'aimez mieux, au couvent des sœurs de Saint-Joseph, lesquelles, m'a-t-on affirmé, reçoivent des dames pensionnaires.

— Si vous vous y arrêtez, répondit Juanita, je le ferai également.

Nadine se récria.

— Oh! moi, dit-elle, ce n'est pas la même chose. Ma présence à la mine est nécessaire; et M. de Rochebelle me fait l'honneur de me dire que j'arriverai peut-être à mettre un peu d'ordre dans l'épouvantable chaos qui règne là-bas.

— Alors vous continuez le voyage?

— Evidemment.

— Je vous accompagne, à moins que cela ne vous soit désagréable. Qui donc vous soignerait et vous rendrait ces mille petits services auxquels vous êtes habituée, puisque vous n'avez aucune de vos femmes avec vous?

Nadine se sentit remuée par tant de sollicitude.

— Eh bien! soit, dit-elle, venez; je suis heureuse de l'affection qui est dans votre cœur pour moi.

On ne fit que toucher à Cayenne et on se dirigea vers l'embouchure de l'Oyapock. Là, le bateau remonta cet immense cours d'eau aussi longtemps qu'il fut navigable.

Mais avant d'arriver à la mine qui était située non loin de celle que possédait le baron Jacobsen, c'est-à-dire aux environs des territoires contestés, on dut abandonner le yacht pour mettre pied à terre et traverser un espace assez considérable de *Grands Bois*, ainsi qu'on appelle en Guyane les immenses forêts qui couvrent la plus grande partie du pays.

On avait embarqué avec soi de solides chevaux, car Nadine trop délicate n'eût jamais été capable de faire à pied tout le trajet qu'il fallait parcourir, pour se rendre de l'Oyapock à la mine.

Des Indiens Oyampis et Ronconyennes, les naturels de la Guyane, servaient de guides aux trois voyageurs.

De très bonne heure, le matin, on partait, dans des sen-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 119

## LA REINE DE L'OR

PAR  
 PAUL D'AIGREMONT

La comtesse ne vit pas ce regard. L'accent de Juanita l'avait remuée, effaçant en partie la première impression, si mauvaise.

Le plus difficile était fait.

Les deux femmes étaient en présence, et Nadine ne se révoltait pas.

M. de Rochebelle s'éclipsa tout doucement.

Peu à peu, grâce au tact suprême, à l'intelligence sans égale de Juanita, les préventions de la comtesse disparaissaient une à une.

D'une voix claire et pure, admirablement timbrée, la créole, en effet, racontait sa vie, d'après elle irréprochable si jamais il en fut.

D'abord, la disparition et la mort de M. de Santa-Cruz, qu'elle adorait; puis celle de sa mère, qui l'avait suivie de près...

Alors, sans fortune et sans ressources, elle avait cherché à gagner sa vie...

La difficulté de le faire honnêtement, pour une fille trop belle...

Puis ses essais perpétuels dans les familles françaises, anglaises, américaines...

Et surtout, partout les mêmes obstacles : le mari, le fils de la maison s'éprenant d'elle...

Mais porter la désunion et le trouble dans un foyer qui

des Alpes,  
**BULLE**

des prix déri-

24 le kg.  
 Prix de 38 c. le kg.  
 tout grands.  
 80, 1.—, 1.20, 1.50, 2.—.  
 3.50, 4.—.  
 Poirs de poche, 10, 15, 18.

fr. la meilleure qualité.  
 sur mesure, 40.—, 45.—.  
 élégante.  
 3.—, 3.50.  
 unique de 2 fr.  
 en laine, à 2.20.  
 mouc, à 50 c.  
 en flanelle laine, 7.50, 8.—.  
 Pouds noirs, 30 c.  
 toutes les chemises.

BULLE 71

coration.

**BORRI**

PRÈS MODÉRÉS  
 d'Or. [540]

entrepreneurs,

é. *chaux* lourde et légère,  
 ciment; *briques* ordinaires,  
 Ferrusson et Altkirch.  
 les jours de 6 h. du matin à

[498]

Bulle,

Berthet.

pour dames et messieurs,

à des prix très réduits.  
 nouveauté, à 2 fr. 95.  
 mode :

près modérés.  
 à 20 cent. [24]  
 paquet de 1 livre.

**LAINES**  
 et mi-laines

examiner les bonnes mi-laines  
 LE où vous trouverez un joli

les GREMAUD



— Une affiche apposée la veille du scrutin ayant affirmé que M. Lenz se désistait en faveur de M. Z'raggen, ce qui était faux, il est possible qu'il y ait un recours contre l'élection de M. de Wattenwyl.

**Lucerne.** — L'Association démocratique de la ville de Lucerne a adressé au conseil municipal une pétition en faveur de l'introduction du système de la représentation proportionnelle pour les élections municipales.

**Bâle.** — Une assemblée très nombreuse de commerçants, convoquée par les chefs de 19 des premières maisons de banque et de commerce de la place, a décidé d'adresser au Grand Conseil deux pétitions tendant : la première, à supprimer le timbre sur les lettres de change et effets sur la place de Bâle; la seconde, à ajourner la discussion de la loi sur les affaires de Bourse.

**Tessin.** — Après avoir liquidé la question de la révision de la loi sur les tribunaux, le Grand Conseil a décidé de s'ajourner au 29 novembre. Il y a cependant eu séance hier pour l'élection du juge d'instruction et du procureur général.

**Vaud.** — Lundi après midi, un jeune homme de 19 ans, serrurier, occupé à placer des volets à un 2<sup>e</sup> étage, route d'Echallens, à Lausanne, voulut, à un moment donné, mettre son pied sur le bord de la corniche d'une fenêtre. Le ciment ayant cédé, il fut précipité et se brisa les bras.

— Mardi matin, à Vevey, un employé des téléphones, seul soutien d'une mère aveugle et de frères et sœurs non élevés, devait passer une corde par dessus les fils électriques du tramway; au lieu de la lancer, il est monté sur le poteau et a voulu passer entre les fils conducteurs. Il a été foudroyé. La mort a été instantanée.

**Neuchâtel.** — Le Conseil d'Etat neuchâtelois vient de prendre un arrêté rapportant celui du 28 août 1888, qui accordait une prime de 100 fr. aux personnes découvrant et signalant en temps utile les cas de picote (cow-pox) qui se manifestent sur des vaches.

La convention conclue avec l'Institut vaccinal de Lanzy près Genève, assurant en tout temps au personnel médical le virus nécessaire pour le service de la vaccination dans le canton, le Conseil d'Etat estime que la suppression de la prime instituée par l'arrêté précité peut avoir lieu sans aucun inconvénient.

— Un accident insignifiant au début a eu des conséquences mortelles pour une personne d'Hauterive près St-Blaise. Il y a dix jours, étant occupée à la lessive, elle se fit une légère brûlure en fermant la porte du fourneau. Après cela, elle eut l'occasion de tremper ses mains dans de l'eau préparée au bleu de lessive. Ce liquide, pénétrant dans la blessure, provoqua un empoisonnement du sang. Il y eut les jours suivants malaise général, puis enflure au bras et au corps, suivis de souffrances assez vives et enfin d'une faiblesse qui amena la mort.

CANTON DE FRIBOURG

**Grand Conseil.** — Le Grand Conseil a employé les séances de lundi et de mardi à liquider le budget

tiers abrupts, au milieu desquels on avait toutes les peines du monde à passer avec une monture.

Les Indiens, à coups de hache, étaient même obligés de débroussailler l'étroit chemin que les herbes, les lianes et les buissons envahissaient avec une rapidité et une fécondité désespérantes.

Vers le milieu du jour, lorsque la chaleur devenait par trop accablante, on se reposait dans quelques clairières débarrassées à la hâte, et l'on faisait la sieste à l'ombre des arbres centenaires, ou au bord de quelque ruisseau, sous l'abri des roches surplombantes.

On ne se remettait en route qu'au moment où le soleil, descendant à l'horizon, n'avait plus des rayons aussi chauds, aussi brûlants.

Un jour, Nadine très fatiguée s'endormit vite, aussitôt arrivée à la halte.

Tout à coup, malgré un sommeil très profond, il lui sembla qu'on marchait tout près d'elle, dans la tente même qui l'abritait.

Elle s'éveilla et, les paupières mi-closées, elle reçut comme un coup de poignard en pleine poitrine.

Christian et Juanita, au bras l'un de l'autre, la traissaient à ses côtés mêmes, sans respecter sa présence.

Elle fit un mouvement et essaya de se redresser.

Des liens de plomb lui parurent l'attacher à la natte sur laquelle la comtesse était étendue, tandis que ses paupières alourdies se refermaient malgré elle.

Cependant, Nadine ne rêvait pas, elle en était sûre.

Avec l'énergie qui la caractérisait, elle voulut être certaine qu'elle avait toute sa lucidité.

Elle eut alors la force de prendre une des longues épingle d'or qui retenaient sur sa tête son large chapeau de paille, et elle l'enfonça dans son bras nu.

La violente douleur qu'elle ressentit acheva de seconder les dernières torpeurs qui la tenaient encore.

Elle put alors se relever sur un coude et regarder autour

des travaux publics. Il a notamment voté une somme de 2000 fr. pour la route de raccordement d'Epagny à Broc. Mardi, il a voté 35.000 fr. pour le nouvel arsenal. A ce propos, M. Biemann, sans vouloir s'arrêter à des faits qui restent dans la mémoire de chacun, s'est permis de demander qu'à l'avenir les adjudications ne soient plus inspirées par le favoritisme. MM. les conseillers d'Etat Python et Cardinaux se sont lavés les mains avec leur sans-gêne coutumier.

Mercredi, le gouvernement a demandé de pouvoir acquérir pour 37.000 fr. 133 hectares, soit 370 poses, de terrain de la commune du Bas-Vuilly, rière les Grands-Marais, en vue d'y établir une colonie pénitentiaire.

Ce message a été renvoyé à la commission d'économie.

Le groupe libéral-radical a déposé la motion suivante :

« Le Conseil d'Etat est invité à déposer, pour la session de mai 1896 ou pour une session intermédiaire, un projet de révision de la loi du 22 mai 1861, pour l'élection des députés au Grand Conseil, dans le sens d'une amélioration de nombreuses dispositions, et particulièrement dans le sens de l'introduction obligatoire ou facultative de la représentation proportionnelle pour la nomination des députés au Grand Conseil, avec l'application de la nouvelle loi pour le futur renouvellement de décembre 1896. »

Signé : MM. Liechti, Dinichert, Biemann, Biolley, Perrottet, Guillot-Chervet, Gutknecht, Schorro, D<sup>r</sup> Engelhard, Leicht. »

**Nominations.** — Le Conseil d'Etat a nommé : MM. Schaller, Paul, à Planfayon, maître à l'école régionale de Planfayon; Fornerod, Alfred, à Domdier, instituteur à l'école de la Vounaise; Rauber, Philippe, à la Villette, instituteur à l'école supérieure des garçons de Guin.

**Chemins de fer.** — La section de la Broye de la Société suisse des employés de chemins de fer s'est assemblée dimanche, à 12 1/2 h., à Morat, à l'effet d'examiner et de discuter la question d'augmentation de traitements, tels qu'ils se trouvent établis dans l'échelle dressée par la Compagnie du Jura-Simplon, mais qui est loin, paraît-il, d'être strictement observée. L'assemblée, composée de 35 employés, a décidé à l'unanimité de signer la pétition qui sera adressée à cet effet à la direction de la Compagnie.

**Patente de médecine.** — Le gouvernement fribourgeois avait décidé de faire payer un droit de patente de 50 fr. à tout docteur en médecine demandant l'autorisation de pratiquer dans le canton de Fribourg.

A la suite d'un recours adressé par M. Wehrin, médecin, à Morat, le Conseil fédéral a décidé que les cantons avaient bien le droit d'exiger de modestes émoluments de chancellerie de ceux qui, ayant subi les examens fédéraux, désirent pouvoir exercer la médecine, mais qu'ils ne pouvaient, en revanche, réclamer un droit de patente.

**Téléphone.** — Les poteaux sont posés le long de la route de Cottens à Onnens pour la ligne télé-

d'elle.

Christian et Juanita étaient toujours là.

— Misérables !... exclama-t-elle.

Plus souple qu'une contrevire, la fille de Maho s'était déjà arrachée aux bras qui l'enserraient et avait disparu.

Christian, redressé et agressif, n'avait point l'air confus et repentant, au contraire.

— Quoi ? devenait-elle folle ?... Qu'est-ce qui lui prenait ?... S'expliquer était au-dessous de Nadine.

Elle se tut.

Mais au fond d'elle-même sa conviction, subitement, s'était faite, elle savait ce que valait Juanita.

Elle s'éloigna du comte de Rochebelle, voulant réfléchir à sa situation.

Dans ces solitudes inextricables, que faire, en effet, quelle conduite tenir ?

Renvoyer l'indigne créature qui avait surpris sa bonne foi ?... la chasser de sa présence ?...

A coup sûr.

Mais non, l'abandonner en pleine forêt-vierge.

Nadine pouvait avoir le juste sentiment de sa dignité offensée; elle n'était pas cruelle.

Elle décida qu'on arrivant au placer elle ferait donner à Juanita une escorte sûre et de là qu'elle la renverrait à Cayenne.

Jusqu'alors elle devait supporter sa présence.

Mais il y avait beaux jours que la comtesse avait jugé son mari : n'ayant pas de tendresse pour lui, elle avait le courage de se contenir.

Le soir, comme ils remontaient tous à cheval, afin d'arriver à la halte de nuit, elle vit Juanita droite et souriante à ses côtés.

On eût juré que rien ne s'était passé, et si candide était la physionomie de la crôle, si parfaite son assurance que si ce n'eût été la piqûre saignante de son bras, Nadine eût cru qu'elle avait rêvé.

phonique qui, très prochainement, rattachera ce dernier village au réseau.

**Sinistre trouvaille.** — Le cadavre d'une petite fille nouveau-née a été trouvé, il y a huit jours, à 500 mètres environ de l'embouchure de la Broye dans le lac de Morat, par le gendarme de Faoug. Le corps de l'enfant était entièrement nu et paraissait avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau; on croit qu'il aura été charrié par la Broye. La justice de paix vaudoise s'est rendu sur les lieux pour procéder à la levée du corps et aux constatations d'usage.

**Un fou.** — Pris d'une folie subite, un jeune homme de 22 ans, d'une localité du district du Lac, sortit de chez lui dans la nuit de dimanche à lundi armé de son fusil d'ordonnance avec baïonnette au bout et approvisionné de trente cartouches. Après avoir déchargé plusieurs coups sur les fenêtres de différentes maisons de sa localité, il prit la course dans la direction Liebistorf, Champagny, bois de Galm. Il ne put être saisi qu'au grand jour, le lendemain matin, dans le bois de Salvagny, ayant le couteau à la main, la première fois par un gendarme qui ne put le maîtriser, la seconde par des paysans, au moment où il allait se ruer sur une pauvre sourde muette.

Ce forcené était à peine vêtu d'une chemise et d'un pantalon, il avait accompli cette course nu-pieds. Il a été interné à Marsens.

GRUYÈRE

**Nécrologie.** — Mardi, est décédé, par suite d'une maladie de poitrine, M. l'abbé Menoud, coadjuteur de St-Nicolas, et ancien vicaire de Bulle où il a laissé les souvenirs d'un prêtre attaché à sa mission et à son rôle plutôt que d'un meneur de parti. Nous désirerions pouvoir en dire autant de tous ses collègues; c'est pourquoi nous nous associations de cœur au nom de la population bulloise à la douleur de la famille de ce jeune prêtre. M. l'abbé Menoud avait trente-trois ans. Il a été enseveli hier matin, à Marly.

**Replacé.** — Alphonse Vienne, le voleur de chevaux, repris de justice dangereux qui s'était évadé en septembre du château de Bulle en société de deux compères, a été arrêté sur le territoire savoisien faute de papiers en règle et remis à la police genevoise.

**La foire.** — Il y a décidément cette année un bon Dieu pour les éleveurs et les maquignons. La foire de novembre a, comme toutes celles de cet automne, joui des faveurs du temps. Toutefois, l'affluence de bétail, bien que passable, n'était pas en proportion du nombre d'amateurs. On a remarqué aussi que ces derniers étaient spécialement recrutés parmi les marchands de profession, les juifs surtout, plutôt que dans le monde des paysans.

Aussi la tendance à la hausse qui s'était manifestée à la foire d'octobre s'est-elle fortement accentuée.

La vente a été facile. Le chemin de fer a emporté, entre les journées de mercredi et de jeudi, 240 pièces de gros bétail occupant 30 wagons.

La comtesse s'approcha de Juanita.

— Ici, dit-elle, je suis encore trop humaine pour vous chasser comme vous le méritez. Mais en arrivant au placer, apprêtez-vous à repartir immédiatement pour Cayenne. Et n'ayez jamais l'audace de vous rappeler à mon souvenir !...

Un éclair aussitôt éteint qu'allumé traversa la prunelle sombre de Juanita.

— Je ne vous comprends pas, murmura-t-elle en se ressaisissant avec une rapidité merveilleuse. En quoi ai-je eu le malheur de vous déplaire ?

Nadine ne daigna pas répondre.

Elle haussa les épaules, et prenant son grand air le plus dédaigneux, le plus hantain, elle s'éloigna, rejoignant son cheval sur lequel un des Indiens de l'escorte l'aida à se placer.

La petite troupe se mit en marche.

— Le chemin est tout droit, n'est-ce pas ? demanda Christian au chef des Oyampis, lequel parlait et comprenait le français.

— Oui, maître, tout droit, répondit l'Indien.

— En le suivant toujours, où arrive-t-on ?

— A la halte de nuit.

— Et l'on ne peut pas se perdre ?

— Non, il n'y a pas moyen.

Dans un instant, nous quitterons la forêt, et nous trouverons une immense roche; mais là, le chemin est large; nous ne pouvons plus le perdre.

— Bien, alors va en avant avec tes hommes pour dresser les tentes et allumer les feux; nous, nous viendrons par derrière.

L'Indien parla à ceux qui l'entouraient, et, plus légers que des ombres, ils allongèrent leurs pas souples, et disparurent bientôt dans les détours du sentier qui s'enfonçait sous les grands arbres.

Des trois voyageurs silencieux, Christian marchait le premier, Nadine après, Juanita fermait la marche. (A suivre.)

**Incendi**  
son plein, un  
rant pour di  
fut jetée dan  
déclaré au D  
mière des de  
la hauteur, é  
de se déclare  
n'y avaient l  
dignes de co  
dans la mais  
fourrages, n'  
était aussi in  
tées par des  
sens et s'éle  
La seconde f  
mètres de la  
serte, a été v  
en a cepend  
matériaux fa  
se sont prop  
pompiers. L  
minutes, éta  
le départ, on  
la maison du  
éclaté l'ince  
liblement ét  
sont arrivées  
des flammes  
ment destru  
s'acharner s  
la maison in  
journée, la f  
cle du feu m  
cônes de fou  
sonnes. Tou

**MISE**  
La commu  
publiques, l  
de 7-800 bil  
hêtre, ainsi q  
et foyard.  
Rendez-vo  
l'auberge d'E  
Enney, le l  
847]

**50 franc**  
diquera ou fe  
causés à la h  
824]

La soussig  
qu'elle a rej  
Postes, à Bu  
rie, merc  
meurs.  
Ce magasi  
mande par  
mière qualite  
822

**Comm**

à la bo

**Blanc**  
La soussig  
public pour  
état. — Tra  
dérés. — Ell

836]

**M**  
La soussig  
se recomma  
Elle se char  
et tient auss  
feutre de  
plumes e

848]

**Appr**  
est demandé  
ditions, che  
U  
d'une bonne  
désire se p  
d'apprendre  
S'adresse

nement, rattachera ce der-

Le cadavre d'une pe-  
trouvé, il y a huit jours,  
l'embouchure de la Broye  
le gendarme de Faoug. Le  
ièrement nu et paraissait  
ours dans l'eau; on croit  
la Broye. La justice de  
sur les lieux pour procéder  
constatations d'usage.

me folie subite, un jeune  
localité du district du Lac,  
uit de dimanche à lundi  
ance avec bavonnette au  
trente cartouches. Après  
cups sur les fenêtres de  
localité, il prit la course  
torf, Champagny, bois de  
qu'au grand jour, le lende-  
Salvagny, ayant le couteau  
par un gendarme qui ne  
e par des paysans, au mo-  
une pauvre sourde muette.  
vêtu d'une chemise et  
mpli cette course nu-pieds.

YÈRE

di, est décédé, par suite  
M. l'abbé Menoud, coad-  
ancien vicaire de Bulle où il  
prêtre attaché à sa mission  
un meneur de parti. Nous  
e autant de tous ses collè-  
nous associations de cœur au  
oise à la douleur de la fa-  
M. l'abbé Menoud avait  
é enseveli hier matin, à

se Vienne, le voleur de che-  
gereux qui s'était évadé en  
Bulle en société de deux  
le territoire savoisien faute  
nis à la police genevoise.

écidément cette année un  
rset les maquignons. La  
me toutes celles de cet au-  
du temps. Toutefois, l'af-  
passable, n'était pas en  
amateurs. On a remarqué  
ient spécialement recrutés  
profession, les juifs surtout,  
des paysans.

mausse qui s'était manifestée  
elle fortement accentuée.  
Le chemin de fer a emporté,  
credi et de jeudi, 240 pièces  
0 wagons.

Juanita.  
score trop humaine pour vous  
ez. Mais en arrivant au placier,  
édiatement pour Cayenns. Et  
os rappeler à mon souvenir...  
qu'allumé traversa la pruneille

as, murmura-t-elle en se ressay-  
veilleuse. En quoi ai-je eu le mal-  
ndre.  
prenant son grand air le plus  
elle s'éloigna, rejoignant son  
ns de l'escorte l'aida à se placer.  
marche.

t, n'est-ce pas? demanda Chris-  
quel parlait et comprenait le

répondit l'Indien.  
où arrive-t-on?

perdre?  
1.  
terons la forêt, et nous trouve-  
is là, le chemin est large; nous

avec tes hommes pour dresser  
; nous, nous viendrons par der-

i l'entraînaient, et, plus légèrs  
ent leurs pas souples, et dispa-  
ours du sentier qui s'enfonçait

ieux, Christian marchait le pre-  
fermait la marche. (A suivre.)

**Incendie.** — Le mouvement forain battait hier son plein, une partie de la foule cherchait un restaurant pour dîner, il était midi et 20 m., quand l'alarme fut jetée dans la ville de Bulle. Un feu violent s'était déclaré au Da'y, sur la route de Vaadens. La première des deux fermes sises au nord de la route, sur la hauteur, était la proie d'un feu violent qui venait de se déclarer en l'absence des propriétaires, lesquels n'y avaient laissé que leurs enfants — gardiens peu dignes de confiance, comme on le voit. Le feu a pris dans la maison, mais la grange attenante, bondée de fourrages, n'a pas tardé à flamber. Le coup d'œil était aussi imposant que sinistre; les flammes, fouettées par des courants contraires, s'agitaient en tous sens et s'élevaient à des hauteurs extraordinaires. La seconde ferme, un peu plus au nord, à quelques mètres de la première et également à peu près déserte, a été vouée au même sort que sa voisine. On en a cependant pu extraire à temps le mobilier et les matériaux faciles à dégager. La rapidité avec laquelle se sont propagés les flammes a simplifié l'œuvre des pompiers. Les pompiers de Bulle qui, en quelques minutes, étaient parvenus à se mettre en ordre pour le départ, ont renforcé ceux de Vaadens pour garantir la maison du sud, séparée par la route de celle où avait éclaté l'incendie et qui, sans ces secours, eût infailliblement été sacrifiée. De nombreuses autres pompes sont arrivées, mais le développement et l'intensité des flammes étaient tels que toute lutte avec l'élément destructeur était un vain jeu; on laissa le feu s'acharner sur les débris en se bornant à garder la maison intacte du midi. Durant tout le reste de la journée, la foule a pu assister au lamentable spectacle du feu mordant jusqu'aux entrailles ces énormes cônes de fourrages. Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Tout le bétail a pu être sauvé.

**Scène sanglante.** — Hier après midi, une scène violente s'est produite au débouché de la rue de Gruyères sur la place du Tilleul. Les nommés D. et S. sortaient ensemble d'un café où ils s'étaient querellés, pour une affaire importante, lorsque S. fit d'amers reproches à son compagnon, reproches qui, pour être peut-être sortis des bornes, s'expliquent par l'origine de l'affaire. Alors, D. frappa S. de plusieurs coups de bâton à la nuque, ce qui l'étourdit et l'abattit sur le trottoir. Le malheureux S. fut transporté à la pharmacie Gavin où il reçut les soins nécessaires, mais il n'a pu reprendre connaissance qu'au bout de deux heures. Soit dans sa chute, soit par un coup reçu, il avait une large blessure à la tempe.

Cette triste affaire a profondément ému le public. Nous devons toutefois le rassurer, car les inquiétudes de la première heure sont dissipées par le fait que le malade va beaucoup mieux.

FAITS DIVERS

**Empoisonné par du raisin sulfaté.** — Les enfants Gaillard, de Signy, commune de Vendevue (Vienne, France), l'un âgé de 7 ans et l'autre de 5 ans, après avoir mangé des raisins cueillis dans une vigne, furent pris de violentes coliques. Malgré les soins qui leur furent prodigués, celui de 7 ans finit par succomber après d'horribles souffrances. On a pu sauver le plus jeune.

D'autre part, Mme Fridolin-Pasquinet, propriétaire à Lenclôtre, après avoir mangé plusieurs raisins provenant d'une treille, fut également prise de violentes coliques. Le docteur Galletien, prévenu aussi-

tôt, constata les symptômes d'un empoisonnement par le sulfate de cuivre.

Plusieurs autres personnes, après avoir également mangé des raisins ou bu du vin nouveau, ont éprouvé les mêmes symptômes, ce qui s'explique facilement. Une grande partie des vignes n'ayant pas reçu une goutte d'eau depuis qu'elles avaient été traitées au sulfate de cuivre le poison est resté sur les raisins. (Nouveliste de Lyon.)

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

Contre la faiblesse, la lassitude et les crampes d'estomac :

rien de meilleur que la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez; plus de 20,000 attestations et lettres de remerciements en 22 ans de succès constant. 10 diplômes d'honneur et 20 médailles.

Exiger la marque des Deux palmiers. Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. [857]

**F. Jelmoli** Etoffes pour dames et messieurs depuis 85 c. à 15 fr. par mètre. Toilerie coton, tous les genres, dep. 14 c. p. m. Couvertures de lit et de bébé dep. fr. 1.55 à 30. — p. pièce. Nappages, serviettes, essuie-mains, pur fil. Telle pur fil toutes les largeurs dep. 55 c. Echantillons à qui demande franco. ZURICH

On est prié de recueillir pour vocations sacerdotales les timbres-poste oblitérés, même les plus ordinaires, de Suisse et pays étrangers. De beaux souvenirs religieux sont donnés en échange. S'adresser, pour renseignements, au Rév. Recteur de Bethléem, à Lucerne. [831]

Les nouveaux abonnés pour 1896 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre.

MISES DE BOIS

La commune d'Enney exposera en mises publiques, **lundi 9 décembre** prochain, de 7-800 billes et billons préparés, sapin et hêtre, ainsi que 30 à 40 moules de bois sapin et foyard. Rendez-vous des mises dès 9 heures à l'auberge d'Enney. Enney, le 14 novembre 1895 847] Par ordre : Le Secrétaire.

Attention!

50 francs seront payés à celui qui indiquera ou fera découvrir l'auteur des dégâts causés à la haie vive du jardin de Palud. 824] DURÉ, notaire.

AVIS

La soussignée informe l'honorable public qu'elle a repris de M. Bossos fils, près des Postes, à Bulle, le magasin de **chapellerie, mercerie et articles pour fumiers.**

Ce magasin, de vieille renommée, se recommande par des marchandises de toute première qualité et des prix très modérés.

Reçu un grand choix de **chapeaux feutre** pour hiver. Vve ROSINE OBERSON née ROMANENS 822

Commerce de farines

**Maïs — Son EN GROS** à des prix très avantageux à la boulangerie MESSERLY, BULLE [852]

Blanchisseuse-repasseuse.

La soussignée se recommande à l'honorable public pour tous les ouvrages concernant son état. — Travail prompt et soigné et prix modérés. — Elle ira aussi en journée. Marie Pfister, maison de M. César Gex, à côté du café du Nord. 836]

MODISTE

La soussignée, venant de s'établir à Bulle, se recommande à la bienveillance du public. Elle se charge des réparations en tous genres et tient aussi un grand choix de **chapeaux feutre** depuis 2 fr. Grand assortiment de **plumes et velours rubans.** Marie Bays, maison de Modeste Jolliet, rue du Tir 147, Bulle. 848]

Apprenti-maréchal

est demandé de suite, sous de favorables conditions, chez Isidore GENILLOU, Bulle. [757]

Une jeune fille,

d'une bonne famille de la Suisse allemande, désire se placer comme **volontaire** afin d'apprendre le français. S'adresser à l'imprimerie de ce journal.

Tailleur-coupeur.

Vêtements sur mesure, coupe élégante dernier modèle.

Exécution prompte et soignée. Se recommande **Albert Fleury, tailleur-coupeur, Grand'rue, Bulle.** 868]

**NOUVEAU: Extrait de malt créosoté** employé avec grand succès contre la pneumonie pulmonaire. **Extrait de malt chimiquement pur** Employé avec succès comme expectorant et antituberculeux dans les affections des voies respiratoires. **Ferrugineux.** Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. — **Au quinquina.** Tonique par excellence, fébrifuge, régénérateur des forces du système nerveux. **Vermifuge.** D'une absolue efficacité. **EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER** Dans toutes les pharmacies. — Prospectus gratuits. **NOUVEAU: EXtrait de MALT** à l'huile de foie de morue (pontonné). Préparation extrêmement nutritive et facile à digérer.

Attention!

**HORLOGERIE** en tous genres. **BIJOUTERIE** Draperie. Epicerie. Mercerie. **POTERIE — QUINCAILLERIE** Jouets d'enfants en tous genres. Prix exceptionnels. **Achat d'or et d'argent.** Se recommande **Pauchard-Blanc, horloger, Tour-de-Trême.** 571]

On demande

une **servante** sachant faire la cuisine et travailler à la campagne. S'adresser au bureau du journal. [863]

On offre à louer :

Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1896, un **dépôt** situé vis-à-vis de l'imprimerie de la Gruyère (quartier des Places). — S'adresser à M. DURÉ, notaire, à Bulle. [869]

AVIS

Un **jeune homme** bien recommandé, fort et robuste, ayant l'habitude du cheval, trouverait à entrer de suite dans une maison de commerce de cette ville en qualité de domestique magasinier. S'adresser au magasin Remy & Cie. [870]

Commandez à temps Le plus beau cadeau de fête!

Pour seulement **6 fr. 80**, j'expédie franco par la poste : une corbeille de 10 kg. splendide garnie d'excellents fruits du Midi assortis, dernière récolte : marrons, noisettes, noix, figues et dattes. Il sera ajouté gratis jusqu'au 10 décembre une bouteille de véritable vin fin de Palestine. **J. Winiger, Boswyl (Argovie).** (H4199Q) TÉLÉPHONE. [871]

Oies de Poméranie,

bêtes superbes de 4 à 7 kg., viande blanche et de goût supérieur, **2 fr. le kg.** **Poulettes, pintades, canards, dindes**, toujours fraîchement tués. Prix très modérés. Envois immédiats par la poste. Le tout sortant de l'établissement de la **Société suisse des aviculteurs, à Altstetten, Zurich.** (M. 12186Z) Les demandes par télégramme ou téléphone partent dans la même heure. [872]

Regain.

On demande à acheter 100 quintaux de regain. Adresser les offres à Benoit ESSRYVA, à Epaguy. [841]

A VENDRE

8 à 10,000 pieds de **foin et regain** première qualité, à distraire ou à consommer sur place. — S'adr. au bureau du journal. [826]

**CONTRE LA TOUX** Sucre de malt du Dr. WANDER En vente partout Exiger la raison sociale Réelle efficacité. Conseillé par les médecins.

A louer :

Un **appartement** de deux chambres et cuisine. S'adresser au bureau du journal. [827]

Dimanche 24 novembre : **Cassée** à l'auberge des XIX Cantons, à la Tzintre, **CHARMEY** Le tenancier : Marcelin TORNAREL. 851]

**Cassée** aux Bains de MONTBARRY le dimanche 24 novembre. Invitation cordiale. Jean BARRAS. 854]

Dimanche 24 novembre : **CASSÉE** à l'hôtel de la Grue, à Broc. Invitation cordiale. Aurélien SUDAN. 856]

**Cassée** à l'auberge de la CROIX-BLANCHE à Corbières le dimanche 24 novembre 1895. Invitation cordiale. [859]

**Cassée** le dimanche 24 novembre au restaurant de Saussivre sous Gruyères. Bonne musique. Invitation cordiale. Constant BUCHER. 861]

**Cassée** à l'hôtel de Ville, à l'Aulruz, le dimanche 24 novembre. Invitation cordiale. Ody, Alphonse, tenancier. 860]

Dimanche 24 novembre : **CASSÉE** à l'auberge d'Echarlens. DESCHENAUX. 862]

**Cassée** à l'auberge de la Cigogne, à Gumefens, le dimanche 1<sup>er</sup> décembre. Bonne musique. Invitation cordiale. FRAGNIÈRE, aubergiste. 864]

**A LOUER** L'ancien bureau des Poursuites et une chambre meublée ou non, à la maison GRETENER. [867]

**A louer :** Une **boulangerie** située dans le village de Sorens. S'adresser à Joseph PAVET, près de l'église. [865]

**A vendre :** Environ 15,000 pieds de **foin et regain** à consommer sur place, à proximité d'une laiterie. On y joindrait encore la première fleurie d'une gîte printanière. S'adresser au bureau du journal. [865]

Avenue de la Gare, **BULLE** Installation complète **MAGASIN DE TISSUS** Place des Alpes, **BULLE**

Que tout le monde qui veut épargner son argent vienne visiter ce magasin où l'on fait des prix dérisoires, car on se contente d'un petit bénéfice.

Il ne s'y vend que de la bonne marchandise fraîche, sortant des premières fabriques.

Ci-après un aperçu de quelques prix :

- Cotonne pour tabliers, largeur 1 m., à 50, 60 c. le mètre.
- Flanelle-coton pour chemises, très forte et bien chaude, rayée, à 50, 55 c., quadrillée, à 60, 65 c. — Coutil rose, 50, 60 c.
- Toile de coton blanchie pour chemises, largeur 80 85, à 40-45 c.
- Cretonne blanche, 55, 60 c.
- Toile écrue pour draps de lit, très forte et large de 180, à 75, 80, 1.—, 1.10.
- Milaine dite « Frotzon » faite soi-même, larg. 130, à 3.80, 4.—, 4.50, 5.—, 6.—.
- Grand choix de robes pour dames.**
- Cheviottes toutes les nuances, 2.—, 2.20, 2.50.
- Robes noires mérinos, 80, 1.—, 1.20, 1.50, 2.—, 2.20.
- Robes noires à dessin, 1.20, 1.50, 2.—, 2.30.
- Milaines façonnées pour robes, largeur 1 m., au prix de 1.20. Occasion unique! Tous les dessins possibles.
- Coutils pour paletots dits « pilon », largeur 130, au prix unique de 1.25.
- Indienne pour meubles et rideaux, aux couleurs garanties, à 50 c.
- Cretonne pour rideaux et meubles à 55, 60, 65 c.
- Flanelle blanche de santé à 1.20, 1.50, 1.80.
- Coutil pour matelas première qualité, larg. 135 à 1.35, larg. 150 à 1.45.

- Crius d'Afrique première qualité, à 22, 24 le kg.
- Ressorts acier pour sommiers, 8 9 et 10 tours, au prix de 38 c. le kg.
- Fond de duvets faits à 4.50, 5.—, 5.50 tout grands.
- Plumes pour duvets à des prix exceptionnels, la livre 80, 1.—, 1.20, 1.50, 2.—.
- Mi-flume, 2 20, 2.25. — Plumes, 3.—, 3.50, 4.—.
- Gilets de chasse. — Couvertures de laine. — Mouchoirs de poche, 10, 15, 18.
- Grand rabais aux revendeurs.*
- Flotteurs faits 18 fr., 20 fr.; sur mesure, 24 fr., 25 fr. la meilleure qualité.
- Spécialité de CONFECTIONS faites et sur mesure,** faites depuis fr. 22.—, 25.—, 30.—, 35.—, 40.—, 45.—.
- Première qualité de drap. — Coupe élégante.
- Chemises blanches faites, à 2.60, 2 80, 3.—, 3.50.
- Chemises en couleur, flanelle-coton, au prix unique de 2 fr.
- Calçons, depuis 1.—, 1.20, 1.50. — Jupons en laine, à 2.20.
- Cois pour chemises en toile et en caoutchouc; à 50 c.
- Chemises Jaeger, 2.20, 3.—, 3.50. — Chemises blanches en flanelle laine, 7.50, 8.—.
- Régates, depuis 60, 70, 90, 1.—, 1.20. — Nœuds noirs, 30 c.
- Double-boutons pour chemises gratuits avec toutes les chemises.

A chaque achat, il sera fait un cadeau. **BULLE, avenue de la Gare — LEWY FRÈRES — place des Alpes, BULLE**

**DÉPOT**  
en **CIMENTS, CHAUX** hydrauliques, **PLOTS** en ciment comprimé, **TUYAUX** de terre cuite d'Aarau pour lieux d'aisance. Tuyaux pour conduites d'eau dont je me charge de la direction.  
**PRIX MODÉRÉS**  
423] **J. CROTTI, Bulle.**

**GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, BULLE**  
Dépôt de ciments suisse et étranger de première qualité, chaux lourde et légère, gypse, tuyaux d'Aarau de toutes dimensions, tuyaux en ciment; briques ordinaires, en ciment comprimé et réfractaires; drains et tuiles; tuiles Perrusson et Altkirch.  
Notre dépôt, près la gare des marchandises, est ouvert tous les jours de 6 h. du matin à 7 h. du soir.  
**PRIX RÉDUITS** 498]

**MEUNERIE AGRICOLE Barbey-Nicollier, Bulle.**  
Maïs moulu. — Froment et moitié comprimés.  
Farine spéciale pour engrais.  
Avoines. — Graine et farine de lin.  
Gros et détail. — Prix réduits. 688]

**MÄNNERCHOR BULLE**  
Sängerfreunde, welche geneigt sind, obgenanntem Vereine beizutreten, sind höflich eingeladen, sich bei Hrn. KRETZ, zum „Goldenen Löwen“, oder jeden Samstag Abend, von 8 1/2—10 Uhr, beim Dirigenten im Gesangslokale zu melden. 858]

**Entreprise de couvertures et ferblanterie.**  
Couverture de bâtiments en ardoises, tôle, zinc, etc.  
Articles de ménage. Boilles à lait. Baignoires, bains de siège, etc.  
Installation de paratonnerres d'après le dernier perfectionnement sur églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres.  
Réparation et vérification des anciens paratonnerres.  
114] **Jean VIALE, Bulle.**

Il vient d'arriver du **MAGGI** en tubes de 15 et de 10 cent.  
**Henri Enderly, boulanger et nég., La Tour-de-Trême.**

**A la Civette.**  
Tabacs et cigares. — Spécialité d'articles pour fumeurs. — Etuis à cigares et cigarettes, blagues, porte-monnaie, etc., etc.  
Grand choix d'articles en écume de mer.  
Au même magasin; tabliers et robettes pour enfants, brassières, etc.  
Le tout à des prix très avantageux.  
**A. BÜRGISSER**  
431] à côté de la pharmacie Sudan.

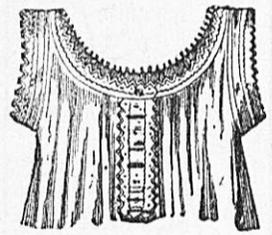
**L. Torche, à Vuadens,**  
achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. 108]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

En dépôt chez M. Späth, à Tavel.

**LA SUISSE**  
**SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE**  
Fondée en 1858.  
Siège social : **LAUSANNE**, rue du Midi 3.  
Conditions d'assurances très favorables. — Tarifs modérés.  
Combinaisons spéciales à la Suisse : Assurance-vie combinée avec assurance contre les accidents, sans augmentation de primes. — Assurances militaires de capitaux différés. — Rentes différées à volonté.  
Pour prospectus, tarifs, etc., s'adresser à l'agent général pour le canton de Fribourg, M. F. Philipona, greffier du tribunal, à Bulle. (H13436L) 832]

**Chemises de jour pour dames** depuis 1 fr. 35; des plus élégantes, seulement 7 fr. 25 la chemise. 424]



**Demandez catalogue gratis et franco.** Bonnes qualités, coutures soignées.

**Aussi avantageuses :** des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreiller, traversins, etc., linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux. **R.-A. FRITZSCHE** Neuhausen-Schaffhouse, fabrication de lingerie pour dames et 1<sup>re</sup> Versandthaus fondée en Suisse.

**A VENDRE**  
une **écumeuse centrifuge Melotte**, passant 300 litres à l'heure. Le vendeur se charge de la mettre en fonction et indiquera le nettoyage; il pourra aussi placer le beurre. S'adresser à Léon TERCIER, Isirier, à la Neirigue près Romont. 1600]

**Bonbons pectoraux de KAISER**  
Très renommés et reconnus comme étant d'un effet curatif certain pour la toux, l'enrouement, la bronchite et l'engorgement. Remède le plus efficace et le meilleur marché; nombreuses attestations.  
En vente en paquets à 30 et 50 cent. chez **A. GAVIN et P. SUDAN**, à Bulle; **PORCLEET**, à Estavayer. 774]

**A la boulangerie J. Schneider** et à son magasin place des Alpes, **BULLE**  
on trouve toujours de la farine de toutes les qualités, à des prix très avantageux, ainsi que de la pâtisserie en tous genres. 487]

**SCHOCOLAT Suchard**  
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE  
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

**LOTÉRIE DE FRIBOURG**  
Autorisée par arrêté du Gouvernement, en date du 22 Février 1892.  
**3<sup>e</sup> SÉRIE TIRAGE: 19 DÉCEMBRE 1895 3<sup>e</sup> SÉRIE**  
Donnant 918 LOTS comme suit:  
Un GROS LOT de... **50.000<sup>f</sup>** | Un GROS LOT de... **10.000<sup>f</sup>**  
Un Lot de... 5.000<sup>f</sup> | 10 Lots de 500<sup>f</sup>... 5.000<sup>f</sup> | 100 Lots de 50<sup>f</sup>... 5.000<sup>f</sup>  
5 Lots de 1.000<sup>f</sup>... 5.000<sup>f</sup> | 50 — 100<sup>f</sup>... 5.000<sup>f</sup> | 750 — 20<sup>f</sup>... 15.000<sup>f</sup>  
Les expéditions contre remboursement pour ce Tirage sont acceptées jusqu'au 15 Décembre. Nous prions nos Correspondants de vouloir bien, autant que possible, choisir ce genre d'expédition qui évite toute erreur. Passé le 15 Décembre le montant devra accompagner les demandes. Tous ces Billets participeront en outre à deux Tirages Supplémentaires qui auront lieu après le placement des billets de toutes les Séries, donnant:  
1<sup>er</sup> Tirage Supplémentaire auquel concourront toutes les Séries  
Un GROS LOT de **100.000<sup>f</sup>**  
Un Lot de... 20.000<sup>f</sup> | 10 Lots de 1.000<sup>f</sup>... 10.000<sup>f</sup>  
2 Lots de 10.000<sup>f</sup>... 20.000<sup>f</sup> | 20 — 500<sup>f</sup>... 10.000<sup>f</sup>  
5 — 5.000<sup>f</sup>... 25.000<sup>f</sup> | 150 — 100<sup>f</sup>... 15.000<sup>f</sup>  
2<sup>e</sup> Tirage Supplémentaire auquel concourront toutes les Séries  
Un GROS LOT de **200.000<sup>f</sup>**  
Un Gros Lot de... 50.000<sup>f</sup> | 10 Lots de 1.000<sup>f</sup>... 10.000<sup>f</sup>  
3 Lots de 10.000<sup>f</sup>... 30.000<sup>f</sup> | 30 — 500<sup>f</sup>... 15.000<sup>f</sup>  
5 — 5.000<sup>f</sup>... 25.000<sup>f</sup> | 700 — 100<sup>f</sup>... 70.000<sup>f</sup>  
Tous les LOTS SONT PAYABLES EN ARGENT, le montant en est déposé au fur et à mesure du placement des Billets à la Banque d'Etat de Fribourg qui le délivrera aux gagnants. Les Listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement après chaque Tirage à tous les porteurs de Billets. Le Billet: 1 franc (joindre le port de retour). Adresser mandats-carte ou timbres-poste à la Société de la Loterie, à Fribourg (Suisse). Il sera délivré 11 Billets pour 10 fr., 22 pour 20 fr., etc. Toute demande à partir de 10 francs est expédiée franco. Conditions avantageuses aux Vendeurs.

1134007] 1844]

QUATRO  
PRIX DE  
Pour la Sui  
Etranger, 1  
payal  
Prix du m  
On s'abonn  
Le Gran  
une foule  
motion dé  
libérale en  
nelle.  
Ne pouv  
nemental  
l'ancre à  
cependant  
rie qui le  
muler, un  
quelque te  
dans les p  
rouages q  
fonctionne  
ailleurs. E  
par les cor  
mettre aut  
que le nôt  
bien dans  
général au  
l'oreille de  
rie obstiné  
pre leurs  
CO  
Exposit  
de récompe  
artistes de  
à l'étrange  
Suisse, un  
daille desti  
méritants.  
Les conc  
FEU  
LA  
La nuit v  
pique, dura  
comme en pl  
Au bout d  
on quitta la  
montée.  
Dans le jo  
perbe.  
En effet, l  
choses, on d  
sée, au fond  
long serpent  
Loin, très  
blement, av  
cette distan  
de quelque p  
En sortan  
plus rare, N  
fraîches qui  
— Nous a  
Christian. D  
et après dem  
rons au plac  
Nadine ne  
Tout à cot  
qui fit un écu